



AVIS DE RECRUTEMENT

Ministère
de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Direction Générale des Impôts

Direction des Services Fiscaux de La Réunion

AVIS
de recrutement au titre de l'année 2004
D'un agent de service technique de 2^{ème} classe stagiaire des services déconcentrés
de la Direction Générale des Impôts

En application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat et du secrétaire d'Etat au budget et à la réforme budgétaire en date du 2 août 2004, est organisé, au titre de l'année 2004, par la Direction des Services Fiscaux de La Réunion le recrutement de l'agent des services techniques de 2^{ème} classe stagiaire des services déconcentrés de la Direction Générale des Impôts.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Outre les conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'Etat (nationalité française, moralité, aptitude physique...), les candidats doivent remplir les conditions particulières suivantes :

↳ Etre âgé au 1^{er} janvier de l'année 2004 de 55 ans au plus.

Cette limite d'âge est reculée :

- pour tous les candidats d'un an par enfant ou par personne handicapée à charge ou par enfant élevé pendant neuf ans jusqu'à sa seizième année ;
- pour les candidats ayant accompli leurs obligations au regard du service national, d'un temps égal à celui passé effectivement dans le service national actif ;
- dans les conditions prévues par les textes législatifs et réglementaires en faveur de certaines catégories de candidats (anciens militaires, personnes n'ayant plus la qualité de travailleur handicapé, anciens sportifs de haut niveau...).

Cette limite d'âge n'est pas opposable aux mères de famille de trois enfants et plus, aux personnes dans l'obligation de travailler (veuves non remariées, femmes divorcées et non remariées, femmes séparées judiciairement, femmes ou hommes célibataires ayant au moins un enfant à charge), aux personnes reconnues travailleurs handicapés par la COTOREP et déclarées aptes aux fonctions postulées et aux sportifs de haut niveau.

II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : 1

III – DESCRIPTIF DU POSTE A POURVOIR

La personne recrutée devra établir son aptitude à travailler en équipe pour la réalisation de travaux d'entretien et de réparation des bâtiments et de leurs équipements y compris électriques, d'aménagements immobiliers et de manutention. Elle devra également posséder le permis de conduire de catégorie B ; étant appelée à effectuer la distribution de matériel et de courrier dans les différents services du département, à l'aide d'un véhicule de l'administration. Elle devra enfin faire preuve d'une grande disponibilité.

IV - DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats sont invités à adresser à la direction des services fiscaux de La Réunion avant le 31 août 2005 leur dossier comportant :

- une lettre de candidature et de motivations ;
- un curriculum vitæ incluant les formations suivies et les emplois occupés, en précisant leur durée.

Il est précisé que seuls seront convoqués à l'entretien de sélection les candidats préalablement retenus par la Commission à l'issue de l'examen des dossiers de candidature.

V - ORGANISATION DU RECRUTEMENT

L'organisation du recrutement est fixée par le décret n° 2002-121 du 31 janvier 2002 (JO du 1^{er} février 2002).

VI - SERVICES AUXQUELS DOIVENT S'ADRESSER LES CANDIDATS

Les candidats devront adresser leur dossier de candidature à la Direction des Services Fiscaux de La Réunion – 1^{ère} division – Service des Ressources Humaines - 4 rue Amiral Lacaze – BP 7011 - 97701 Saint Denis CEDEX 9.

Renseignements téléphoniques :

- M. Christian HO-VAN au 02 62 90 02 02
- Mme Gwenaëlle GARET au 02 62 90 02 16

A Saint-Denis, le 07 juillet 2005

Pour le Directeur des Services Fiscaux,
Le Directeur Divisionnaire,

Ph. BOURMIER